



Communiqué

Quartier de la Sallaz

Un marquage au sol coloré pour un meilleur partage de l'espace

La Ville lance un nouveau concept de marquage au sol visant à améliorer la sécurité dans les lieux fréquentés par les enfants. Un 1^{er} exemple a été tracé sur la zone de rencontre des tronçons supérieurs des avenues de la Sallaz et de Beaumont, jusqu'à la place de la Sallaz, à proximité des écoles et structures d'accueil pour enfants.

Dans certaines zones de rencontre, le trafic dense et la visibilité parfois réduite peuvent compliquer la cohabitation entre piétonnes, piétons, cyclistes et automobilistes. Cette situation est particulièrement délicate pour les enfants, malgré la priorité piétonne. Un nouveau marquage vise à renforcer la lisibilité de la zone de rencontre et à rappeler aux automobilistes de redoubler de vigilance, sans détourner leur attention. La Ville poursuit ainsi son engagement en faveur d'espaces publics plus sûrs, conviviaux et inclusifs en développant des solutions qui renforcent la perception et le respect de la priorité piétonne. Le concept est en effet appelé à être déployé dans d'autres quartiers.

Un dispositif ludique, visible et identifiable

Le marquage repose sur des formes colorées simples, ronds ou triangles, de tailles variées et disposées de manière stratégique. Il se décline en 4 couleurs dont une distincte réservée aux espaces strictement piétons. Cette dernière est pensée comme un cheminement recommandé pour les enfants. Le marquage est appliqué avec une densité accrue dans les secteurs les plus sensibles, tels que les traversées piétonnes, les zones à flux importants ou les espaces à visibilité réduite.

Un projet pilote à l'avenue de la Sallaz

Les tronçons supérieurs des avenues de la Sallaz et de Beaumont, situés à proximité immédiate d'une école, constituent un site adapté pour cette 1^{ère} mise en œuvre. Comme le souligne Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité, « la sécurité des enfants dans l'espace public est une priorité pour la Ville. Avec ce concept innovant, nous souhaitons rendre la priorité piétonne plus visible et mieux respectée, tout en apportant une dimension ludique qui parle aux plus jeunes d'entre-nous ».

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 23 avril 2026